

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.*

*Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.*

*Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.*

*Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.*

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.*

*Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.*

*Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.*

*Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.*

*A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 57**  
**ADAPTATION DE L'ÉTAT DES EFFECTIFS**  
 -----

Pour faire face aux besoins et au développement des services et à l'évolution des missions, il vous est proposé, en accord avec votre Commission, que le tableau des effectifs soit modifié comme suit :

SERVICES	SUPPRESSIONS CADRE D'EMPLOIS	CRÉATIONS CADRE D'EMPLOIS
<b>I – CRÉATIONS DE POSTES</b>		
Direction Générale 01 - Maison des Citoyens		+ 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe ou d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe
Création d'un poste permettant d'assurer l'accueil au sein de la future « Maison des Citoyens »		
Direction de la Vie Scolaire et la Petite Enfance 203 – Ecoles maternelles		+ 3 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles
Créations répondant à l'ouverture de classes maternelles		
Direction de l'animation de la Jeunesse et des Loisirs 826 – Saint-Jacques		+ 1 poste d'animateur + 1 poste d'adjoint d'animation + 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Créations justifiées par l'ouverture en 2010 d'un centre social-culturel et sportif sur le quartier Saint-Jacques		
<b>II – TRANSFORMATIONS DE POSTES</b>		
Direction des Services à la Population 011 – Etat-Civil	- 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe
Reclassement d'un agent pour raisons médicales		
Direction Générale des Services 011 – Police-stationnement	- 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe
Adaptation des effectifs aux mouvements de personnel		
Direction de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance 202 – restaurants scolaires  203 – Ecoles maternelles	- 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 H) - 3 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet (35 H) (1) + 3 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1 <sup>ère</sup> classe (2)
(1) adaptation des effectifs aux besoins du service (2) adaptation des effectifs aux mouvements de personnel		
Direction de la Culture 242 – Conservatoire  250 – Musée Lecoq	- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique  - 1 poste de conservateur du patrimoine en chef	+ 1 poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique + 1 poste de conservateur du patrimoine
Adaptation des effectifs aux mouvements de personnel		

Services Techniques Direction de l'Espace Public 537 – /CSL signalisation horizontale et verticale	- 1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe ou adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe
542 – DEP/GM Secrétariat	- 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe ou adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe + 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Direction patrimoine bâti 770 – maintenance exploitation électricité	- 1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	
775 – Installations thermiques	- 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
780 -Incendie	- 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Adaptation des effectifs aux mouvements de personnel		
Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications 863 – Infra et sécurité informatique	- 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste de technicien
Transformation justifiée par les besoins du service, les compétences et la réussite au concours de l'agent		
<b>III – TRANSFERTS DE POSTES</b>		
Services Techniques  Direction de l'Espace Public (1) 542 – gestion et maintenance/Secrétariat - 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe  Direction du patrimoine bâti (2) 755 – maintenance exploitation logistique - 1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe - 5 postes d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe - 5 postes d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe		Services Techniques  Direction de l'Espace Public (1) 541 – gestion maintenance/secteurs + 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe  Direction Générale (2) 334 – organisation et gestion des services + 1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe + 5 postes d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe + 5 postes d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
(1) renfort de l'équipe propreté du week-end (2) étude sur l'équipe manutentionnaire		
<b>IV- SUPPRESSIONS DE POSTES</b>		
Direction des Sports et de la Logistique 157 – stade Leclanché - 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe  233 – Direction - 1 poste de directeur territorial		
<b>V – TRANSFORMATIONS DE POSTES DANS LE CADRE DES RECLASSEMENTS EN TRANCHES ANNUELLES</b>		
Services Techniques Direction du Patrimoine Bâti 785 – maintenance exploitation/nettoyage	- 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe
Conformément aux dispositions du décret n° 2000-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux		

Direction de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance 203 – Ecoles Maternelles	- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2 <sup>ème</sup> classe	+ 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe
Conformément aux dispositions du décret n° 2006-1694 du 28 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles		

## **DELIBERATION**

La présente proposition est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2009,

**P/LE MAIRE, L'ADJOINT,**

**ALAIN BARDOT**

## **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à \_\_\_\_\_ et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,